

IX  
SECTION BEHAR SINAÏ

ynyo rhb

ZOHAR, III. – 107b, 108a.

« Le<sup>1</sup> Seigneur parla à Moïse sur la montagne de Sinaï et lui dit: Parle aux enfants d'Israël et dis-leur: Quand vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai, observez le Sabbat en l'honneur du Seigneur. Vous sèmerez votre champ six ans de suite et vous taillerez aussi votre vigne, et en recueillerez le fruit durant six ans; mais la septième année ce sera le sabbat de la terre consacré à l'honneur du repos du Seigneur. » Rabbi Éléazar dit: L'holocauste dont parle l'Écriture s'applique à la « Communauté d'Israël » qui s'unit au Roi sacré. A la tombée de la nuit, les démons sont lâchés de leur retraite, et ils parcourent le monde sous les formes d'ânes, d'ânesses et de chiens. A minuit, un vent du Nord se lève, et, de l'autel d'ici-bas, une flamme s'élève, et tous les démons se retirent précipitamment dans leurs trous. La flamme de l'autel ouvre les portes du paradis. Elle se divise également ici-bas en plusieurs petites flammes dont une va frapper [108 a] le coq sous ses ailes et le fait chanter. Dieu se trouve en ce moment au milieu des justes, et la « Communauté d'Israël » loue le Saint, béni soit-il, jusqu'à l'aube du jour; l'Épouse se délecte avec l'Époux. A l'aube du jour, toute rigueur disparaît; car Abraham se réveille et le repos est dans le monde. Quand Israël est entré dans la Terre Sainte, les rigueurs ont disparu; car il ne se couche pas avant d'offrir l'holocauste du soir. L'Époux est près de l'Épouse et la paix règne dans le monde<sup>2</sup>. « Mais la septième année, ce sera le sabbat de la terre consacré à l'honneur du repos du Seigneur. » Rabbi Éléazar parla ainsi<sup>3</sup>: « Si tu achètes un esclave qui est un Hébreu, il servira six ans, et il sortira libre au septième. » Tout Israélite circoncis et pourvu par conséquent de la marque sacrée se repose pendant l'année sabbatique. Cette année est une année de repos pour l'esprit et pour le corps. Remarquez que le Hé est le repos des êtres d'en haut et d'en bas. Le premier Hé du Nom sacré a pour symbole l'année jubilaire composée de sept fois sept ans, et le second Hé du Nom sacré a pour symbole l'année sabbatique composée de sept ans. Aussi le repos ici-bas doit être également observé pendant l'année sabbatique (*attendu que le monde est sous le Hé final*), tandis qu'au ciel seule l'année jubilaire est proclamée. Les deux phylactères de la tête et du bras sont l'image de ces deux années de repos. Si un esclave ne veut pas quitter l'esclavage à la septième année, l'Écriture ordonne que son maître l'approche de la porte

---

1

<sup>2</sup> Lévit., XXV, 1, 2.  
Lévit., XXV, 4.

<sup>3</sup> Exode, XXI, 2.

ou du montant de la porte [108 b] parce que la région de la liberté ferme la porte du monde d'en haut et est appelée « montant de la porte ». Et comme cet esclave, dédaignant cette région, préfère l'esclavage, son maître lui perce l'oreille contre la porte et le garde jusqu'à l'année jubilaire.

#### RAAÏAH MEHEMNAH. PASTEUR FIDÈLE

La période sabbatique ayant pour base le nombre sept est l'image de la Schekhina d'en bas, alors que la période jubilaire ayant pour base le nombre cinquante est l'image de la Mère suprême. C'est l'année jubilaire qui vaut aux esclaves leur liberté; et c'est également la Mère suprême qui est le siège de toute liberté. Le nombre sept répond également aux sept Séphiroth intérieures, de même qu'aux six ailes des Hayoth, lesquels, joints à Binâ, donnent également le nombre sept [109 a]. Dans ce même chapitre, l'Écriture nous commande de réserver aux Lévites des villes pour leur habitation. Comme les Lévites n'ont pas participé au veau d'or, Dieu en fit sa part et les choisit pour le chant du culte. Les prêtres ont pour mission d'exercer les cérémonies du culte, les Lévites ont celle de chanter, et les Israélites celle d'y assister.

Maître de notre école, je te conjure de ne pas t'éloigner de moi jusqu'à ce que la Schekhina soit devenue elle-même le sacrifice du Saint, béni soit il; car la Schekhina offre chacun de ses membres en holocauste à chacun des membres correspondant du Roi, dans une union parfaite, ainsi qu'il convient à l'union du Mâle et de la Femelle. Les organes de la tête sont appliqués les uns sur les autres: les yeux sur les yeux, les oreilles [109 b] sur les oreilles, le nez sur le nez, le visage sur le visage et la bouche sur la bouche. C'est en imitant ce procédé qu'Élisée ramena l'enfant mort, ainsi qu'il est écrit<sup>4</sup>: « Et il posa sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux. » L'union du Roi et de la Matrona se fait également de façon que les membres de l'un sont posés sur les membres correspondants de l'autre. Un homme sans femme ne forme que la moitié d'un corps, et la Schekhina ne repose pas sur lui. Les sacrifices ont pour but d'unir Dieu avec la Schekhina, et c'est pourquoi on a dit que celui qui réside en dehors de la Terre Sainte où les sacrifices ne peuvent être offerts est considéré comme s'il vivait sans Dieu. Le jour où Dieu sera uni à la Schekhina sera appelé « un ». Bien que les patriarches aient établi les prières qui doivent tenir lieu de sacrifices, les prières ont pour but d'unir les âmes et les esprits, qui sont immatériels, au Saint, béni soit-il, comme on réunit les membres du corps; mais, dans la région du trône et des anges qui forme le corps et les membres extérieurs du Roi et de la Matrona, là il n'y a pas de sacrifice ni d'approchement, là le Yod et le Hé sont séparés du Vav et du Hé, ainsi qu'il est écrit<sup>5</sup>: 3... La main sur le trône de Yah. » Les membres sont séparés

---

<sup>4</sup> IV Rois, IV, 34.

<sup>5</sup> Exode, XVII, 16.

du corps; le corps est dedans et les membres sont dehors, ainsi qu'il est écrit<sup>6</sup>: « Les anges prient dehors. » Ils demandent le rétablissement du temple. C'est pourquoi les Anciens ont établi la prière suivante: « Qu'il te plaise, Seigneur, notre Dieu et Dieu de nos ancêtres, de nous ramener avec joie dans notre pays et de nous rétablir sur notre domaine où nous t'offrirons, dans l'ordre prescrit et conformément à la Loi, les sacrifices quotidiens ainsi que les sacrifices supplémentaires. » Hors de la Terre Sainte il n'y a pas de sacrifices ni d'union dans le « monde de création » (Berîâ), mais l'union du Saint, béni soit-il, et de la Schekhina est du « monde d'émanation » (Atziluth) où il n'y a pas de séparation La Schekhina n'est appelée corps que lorsqu'elle descend dans la région du trône et des anges du « monde de création » qui forment autour d'elle un corps. C'est pourquoi, lorsque la Schekhina est en dehors du sanctuaire, elle est en quelque sorte séparée du trône suprême qui forme le corps du Saint, béni soit-il, et des anges qui en constituent les membres. Toutes les âmes qui émanent de cette région sont du Principe mâle. Le trône inférieur forme le corps de la Schekhina, et les âmes qui émanent de cette région sont du Principe femelle. Et quand la Schekhina s'unit au Saint, béni soit-il, le Principe mâle se trouve ainsi uni au Principe femelle.

Bien que les esprits, les anges et les âmes soient des êtres immatériels, ils ne sont en comparaison de toi, ô Cause des causes, que des corps matériels; tous ne vivent que dans et par ta foi. Mais toi tu ne connais point d'autre âme supérieure à toi en comparaison de laquelle tu puisses paraître comme un corps matériel; car tu es l'Ame des âmes; il n'y a ni âme ni dieu supérieurs à toi; tu es hors de toute chose et en même temps dans toute chose; tu es dans toutes les directions et tu remplis le haut et le bas, il n'y a point d'autre Dieu en dehors des dix Séphiroth dont émane et dont dépend toute chose; tu remplis toute Séphirâ en longueur, largeur et épaisseur, et toi seule tu sais unir le Saint, béni soit-il, et la Schekhina dans chaque Séphirâ et dans chaque feuille lumineuse suspendue à l'arbre séphirothique, comme les os, les nerfs, la peau et la chair dépendent du corps. Tu n'as ni corps, ni membres, et tu n'as pas de femelle; tu es un sans un second. Puisse-t-il te plaire d'unir la Schekhina au Saint, béni soit-il, sur tous les degrés du monde d'émanation formés des âmes des hommes vertueux.

Les princes d'Israël, les sages, les intelligents, les zélés, les héros, les hommes de vérité, les prophètes, les justes et les rois sont tous du « monde d'émanation »; mais il y en a d'autres du « monde de création » dont la Schekhina est le sacrifice. [110 a] De même que sous le nom de prophétie on désigne la prophétie par la vue, la prophétie par l'ouïe, la prophétie par la suggestion, la prophétie par la bouche, la prophétie par l'odorat et la prophétie par le toucher, de même l'Écriture a plusieurs sens: sens littéral, sens de probabilité, sens inductif et sens mystique. Les sacrifices qu'on offrait au Seigneur étaient également de diverses natures: d'aucuns étaient

---

<sup>6</sup> Isaïe, XXXIII, 7.

jetés aux chiens: c'étaient les sacrifices indignes qui furent jetés au chien Samaël et à ses légions. En pareil cas, on voyait l'image d'un chien apparaître au-dessus de l'autel. D'autres sacrifices ont été jetés aux démons qui se subdivisent également en diverses catégories: il y en a qui ressemblent aux bêtes, d'autres aux anges, et d'autres encore aux hommes. Tous les sacrifices doivent être offerts à Dieu et à la Schekhina. C'est la Schekhina qui, ensuite, désigne la destination de chaque sacrifice, comme il est écrit<sup>7</sup>: « Elle donne la nourriture à sa maison et la ration à ses suivantes » et même la nourriture des animaux (démons), des serviteurs et des servantes du Roi, et même aux chiens, aux ânes et aux chameaux, ainsi qu'il est dit: « Et son règne domine tout. » C'est le Hé (la Schekhina) qui donne à chacun sa part; c'est lui qui termine la première partie du Nom sacré et qui termine aussi la seconde partie du Nom sacré. Quiconque offre à Dieu ce qui appartient au démon est aussi coupable que celui qui approche d'une femme pendant ses menstrues. Dieu choisit Israël parmi tous les peuples [110 b] et lui donna la Loi qui forme son nom. « C'est<sup>8</sup> mon nom en toute éternité, et c'est mon souvenir à travers les générations. » Yod et Hé unis à « nom » (schemi) présentent une valeur numérique de trois cent soixante-cinq, et Vav et Hé unis à « souvenir » (zicri) représentent la valeur numérique de deux cent quarante-huit, nombre des membres du corps humain, qui correspondent au nombre égal des commandements. Israël doit s'associer à Dieu, en marchant aussi bien qu'en se réveillant le matin. Un disciple se prosterna devant Rabbi Siméon en s'écriant: Heureux mon sort d'avoir été jugé digne d'entendre ces paroles; toutes les paroles de l'Écriture constituent le Nom sacré, et l'Écriture n'en renferme point d'autres.

(Fin du Pasteur Fidèle.)

« Si<sup>9</sup> tu dis: Qu'est-ce que nous allons manger pendant la septième année, etc. » Rabbi Yehouda dit: L'homme attaché de tout cœur à la Foi d'en haut est à l'abri de toute attaque de la part des hommes. Remarquez que le ciel accorde aux hommes de foi tout ce qu'ils désirent. Quels sont les hommes de foi? Ce sont ceux qui n'épargnent rien lorsqu'il s'agit de faire la volonté de Dieu, qui récompense au centuple ce qu'on fait pour lui. Rabbi Hiyâ et Rabbi Yossé se trouvant en voyage firent la connaissance, dans la montagne, de deux autres voyageurs. Pendant qu'ils devisaient entre eux, un homme arriva et leur dit: De grâce, donnez-moi un morceau de pain, parce que, égaré dans ce désert, je n'ai rien mangé depuis deux jours. L'un des deux voyageurs prit le manger qu'il avait emporté pour son voyage et le donna à l'homme affamé; il lui donna aussi à boire. Son collègue lui dit: Qu'est-ce que nous allons faire sans nourriture, attendu

---

<sup>7</sup> Prov., XXXI, 15.

<sup>8</sup> Exode, III, 15.

<sup>9</sup> Lévit., XXV, 20.

que j'ai mangé la mienne? L'autre lui répondit: Je continuerai le chemin sans manger. Après que le pauvre eut mangé toutes les provisions, son bienfaiteur lui donna encore le pain qui restait, pour l'emporter. Rabbi Hiyâ s'écria: Dieu n'a pas permis que cette bonne œuvre fût accomplie par nous. Rabbi Yossé lui répondit: Peut-être ce bienfaiteur était-il sous le coup d'une punition céleste, et Dieu lui offrit l'occasion d'accomplir cette œuvre pour échapper à la punition. En continuant à marcher, le bienfaiteur se trouva indisposé. Son collègue lui dit: Ne t'ai-je pas dit [111 a] de ne pas donner ton pain à l'autre? Rabbi Hiyâ dit à Rabbi Yossé: Nous avons des provisions avec nous; donnons-en à cet homme. Rabbi Yossé lui répondit: Tu veux donc priver cet homme de son mérite? Attendons les événements; car je vois le cachet de la mort empreint sur le visage de cet homme. Dieu attend de lui l'accomplissement d'une bonne œuvre, pour que le mérite le sauve de la mort. Pendant ce temps, l'homme indisposé s'assit au pied d'un arbre où il s'endormit, alors que son collègue s'éloigna et alla s'asseoir à une autre place. Un fauve arriva en même temps et se plaça à côté de l'homme endormi. Rabbi Hiyâ s'écria: Malheur à cet homme! car il va mourir. Rabbi Yossé dit: Cet homme a un mérite et Dieu fera un miracle en sa faveur. En ce moment, un serpent tomba de l'arbre et voulut tuer le fauve. Celui-ci tua le serpent enroulé autour de son cou et s'en alla. Rabbi Yossé s'écria: Ne t'ai-je pas dit que Dieu ferait un miracle en sa faveur, et que tu ne devais, par conséquent, pas lui ôter son mérite. L'homme se réveilla, et Rabbi Hiyâ lui donna à manger. Il lui raconta ensuite le miracle dont il avait été l'objet.

[111 b] « Car<sup>10</sup> les enfants d'Israël sont mes esclaves. » Le mot « esclaves » en ce verset désigne les services du culte au temple, la prière ainsi que l'accomplissement des bonnes œuvres dont les enfants d'Israël sont chargés. Parfois Dieu appelle Israël « esclave »; c'est lorsqu'Israël se contente d'observer les commandements de l'Écriture. Et parfois il l'appelle « fils »; c'est lorsque, par la foi, Israël devient membre de la maison de Dieu. Mais même lorsqu'il a le nom de « fils », il ne doit pas se soustraire à l'accomplissement des œuvres imposées à l'esclave. Seulement, en sa qualité de fils, il est autorisé à fouiller dans les trésors de son Père. Il y a deux degrés en haut; l'homme doit s'en pénétrer dans toutes ses actions, comme « esclave » et comme « fils ». [112 a] Comme « esclave » il doit servir le « Maître de toute la terre » et faire tous les travaux de son Maître; il est en même temps « fils », puisqu'Israël est appelé « fils aîné de Dieu ». Heureuse la part de ce fils unique qui connaît tous les mystères de son père et qui domine tout! Celui qui s'occupe de l'étude de la Loi parvient à la connaissance du Saint, béni soit-il; il est appelé « fils ». Toutes les puissances célestes ne peuvent l'empêcher de pénétrer auprès de son Père. Par l'étude de la Loi, il devient « fils », et, par le travail, il devient « serviteur ». Pendant la prière, il doit être à la fois « serviteur » et « fils » afin de s'attacher au degré suprême. Il doit à la fois

---

<sup>10</sup> Lévit., XXV, 55.

servir son maître et s'attacher à lui comme « fils ». Le fils est toujours attaché à son père et l'esclave sert son maître. Au sujet d'un tel homme, le Saint, béni soit-il, fait proclamer dans les cieux et ordonne de le respecter; car il est maître de tous les mystères. Heureuse sa part dans ce monde et le monde futur ! A partir de ce jour-là, cet homme est connu; toutes les armées célestes s'empressent autour de lui, et il pénètre seul auprès de Dieu. C'est à ces degrés que font allusion les paroles de l'Écriture: « Et il m'a dit: Tu es mon serviteur, Israël, par qui je me glorifie. » « Tu es mon serviteur », c'est le premier degré; « Israël » est le degré du « fils ». Quand les deux degrés sont réunis, alors Dieu se glorifie. « Béni<sup>11</sup> soit le Seigneur en toute éternité. Amen, amen. »

SOMMAIRE DU MANUSCRIT DE PIC  
POUR LA NEUVIÈME SECTION

*In nona: In monte Sinai*

De duratione Mundi et cur a secretioribus Cabbalisticis mundus ipse  
vocetur *spatium 50 annorum*.

---

<sup>11</sup> Ps., LXXXIX, 53.